



ARRETE DU 17 SEPTEMBRE 2010

Portant actualisation de la composition du Comité d'Hygiène et de Sécurité départemental du Vaucluse

L'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale de Vaucluse

Vu la loi N° 84-16 du 11 Janvier 1984 portant dispositions relatives à la Fonction Publique de l'Etat et notamment ses articles 12 et 16,

Vu l'accord santé et sécurité au travail dans la fonction publique en date du 20 novembre 2009,

Vu le décret N° 82-453 du 28 Mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique modifié par le décret N° 95-680 du 9 Mai 1995 et le décret N° 2001-232 du 12 Mars 2001,

Vu le décret du 16 décembre 2008 portant nomination de Monsieur Bernard LELOUCH en qualité d'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale,

Vu l'arrêté ministériel du 18 Octobre 1995 portant création auprès des Recteurs d'Académie et des Inspecteurs d'Académie, directeurs des services départementaux de l'Education Nationale, des Comités d'hygiènes et de sécurité académiques et départementaux placés, respectivement, auprès des Comités techniques paritaires académiques et du Comité technique départemental,

Vu la circulaire ministérielle N° 95-239 du 26 Octobre 1995 sur la mise en place des Comités d'hygiène et de sécurité académiques et départementaux placés auprès des Comités techniques paritaires académiques et du Comité technique paritaire départemental,

Vu l'arrêté départemental du 23 février 2010 fixant la composition du comité d'hygiène et de sécurité départemental pour un mandat de trois ans à compter du 23 février 2010 ,

Vu la Lettre de mission en date du 1^{er} septembre 2010 de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Vaucluse désignant Monsieur Jean-François DECHAUME, APAENES, ACMO-HST pour le département de Vaucluse à compter du 1^{er} septembre 2010,

Vu les actualisations précisées par les organisations syndicales représentatives à la rentrée 2010,

ARRETE

Article Premier : A compter du 1^{er} septembre 2010, les désignations des membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité départemental du Vaucluse, prononcées par arrêté du 23 février 2010, sont actualisées comme suit dans les articles 2 à 7 :

Article 2 : Sont désignés :

REPRESENTANTS TITULAIRES DE L'ADMINISTRATION

M. Bernard LELOUCH	Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale de Vaucluse
Mme Sylvie TAIX	Secrétaire Générale de l'Inspection Académique de Vaucluse
M. Brice ROCHAT	Proviseur du LP Argensol à Orange
Mme Françoise NOSEDA-CARRIERE	Médecin scolaire, Conseiller Technique
Mme Françoise GARCIA	ACMO Etablissement Inspection Académique de Vaucluse

REPRESENTANTS TITULAIRES DES PERSONNELS

Représentant la F.S.U.

M. Hubert VIAL

M. Nicolas ODINOT

Mme Carine REVIRE

M. Jacques HAUYE

Mme Nadine GREGOIRE

Professeur agrégé au lycée de l'Arc à ORANGE

P.E. à l'Ecole F.Jouve à CARPENTRAS

Infirmière scolaire au lycée Th. Aubanel à AVIGNON

Professeur agrégé au lycée Benoît à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Professeur au Lycée I. Dauphin à CAVAILLON

Représentant l'U.N.S.A./EDUCATION

M. Mickaël CHALEARD

P.E. Titulaire remplaçant à l' E.M.C.Pierre de Loye à Sérignan du Comtat

M. Denis OLIVIER

P.E. à l'Ecole de la Combe aux TAILLADES

Représentant la F.N.E.C-F.P-F.O

M. Stéphane GESLIN

PLP au L.P. Maria Casarès à AVIGNON

M. Jean-Luc CHOMETTE

P.E. à l' Ecole St Jean B à AVIGNON

Article 3 : Sont désignés :

REPRESENTANTS SUPPLEANTS DE L'ADMINISTRATION

M. Christophe MARQUIER

I.E.N. Adjoint à l'Inspecteur d'Académie, Inspection Académique de Vaucluse

Mme Josette SANCHEZ

Chef de la DAFL à l'Inspection Académique de Vaucluse

M.Guy FERAUD

Principal au collège A.Mathieu à AVIGNON

Mme Laurence BANCAL

Infirmière, Conseillère Technique

M. Emmanuel DEYGAS

Agent comptable au au Lycée V. Hugo à CARPENTRAS

REPRESENTANTS SUPPLEANTS DES PERSONNELS

F.S.U.

M. Jean-Luc DEVEAUX

P.E. à l'école Quintine à CARPENTRAS

Mme Isabelle MARTIN BEGUERY

Professeur au LP V.Hugo à CARPENTRAS

Mme ALBERTI Brigitte

Assistante sociale au collège G.Philipe à AVIGNON

Mme Gisèle FRANCESCHI

ATL au collège Marcel Pagnol à PERTUIS

M. Philippe BRENIER

Professeur certifié au collège Frédéric Mistral à AVIGNON

U.N.S.A./EDUCATION

Mr CHARON Lionel

Directeur à l'E.M.C. Louis Le Prince-Ringuet à CAVAILLON

Mme Elisabeth MARET

Professeur agrégé au lycée J.H.Fabre à CARPENTRAS

F.N.E.C-F.P-F.O

M. Simon BERTHE

P.E. à l'E.M.C. Béraud à MONTEUX

Mme Claude TAURIGNAN

Professeur E.P.S. au LP A.Briand à ORANGE

Article 4 : Le service de Médecine Préventive est représenté par Mme Elisabeth ARNAL, Médecin de Prévention.

Article 5 : Participe de plein droit M. Marc NIGITA, le délégué académique du réseau des ACMO-HST .

Article 6 : Est nommé en qualité d'expert pour participer aux travaux du Comité d'Hygiène et de Sécurité départemental M. Pierre BECHET, Inspecteur Hygiène et Sécurité.

Article 7 : Participe de plein droit, l' Assistant et Conseiller pour la Mise en Œuvre (ACMO) des règles d'Hygiène et de Sécurité du Travail, pour le département de Vaucluse : **M. Jean-François DECHAUME**.

Article 8 : L'arrêté du 11 mai 2010 est abrogé.

Article 9 : La Secrétaire Générale de l'Inspection Académique de Vaucluse est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de la signature.

L'Inspecteur d'Académie



Bernard LELOUCH